

## Séance extraordinaire du 16 décembre 2019

### Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue le lundi 16 décembre 2019 à 19 h 30, au 1230, rue Principale.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire  
M. Richard St-Pierre, conseiller  
M. Jocelyn Isabelle, conseiller  
Mme Nancy Mignault, conseillère  
M. Marc Bastien, conseiller  
M. Nicolas Gauthier, conseiller  
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

### ***FORMANT QUORUM***

Constatant que les avis de convocation ont été expédiés conformément à l'article 156 du *Code municipal*, le conseil procède à l'ouverture de la séance.

D'entrée de jeu, monsieur le maire remercie les membres du conseil et mesdames Vallée et Larocque pour le travail effectué à la réalisation des prévisions budgétaires 2020.

### **1. Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**2019-12-345**

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour comme suit :

### **Ordre du jour**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2020**
- 4. Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022**
- 5. Période de questions**
- 6. Clôture de la séance**

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Aucun citoyen n'est présent à cette séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2020.

## Séance extraordinaire du 16 décembre 2019

### 3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2020

2019-12-346

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nancy Mignault et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2020, présentant des revenus et dépenses de 5 582 249 \$, telles que déposées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 4. Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022

2019-12-347

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte le programme triennal des immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 5. Période de questions

Début : 19 h 38;

Fin : 19 h 38 (pas de question).

### 6. Clôture de la séance

2019-12-348

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que la séance soit levée à 19 h 38.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

---

Robert Landry,  
Maire

---

Nathalie Vallée, g.m.a.,  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

Je, Robert Landry, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.